Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 056-215601378-20261116-2026_08_06-DE

monterblanc.fr

République Française
Département MORBIHAN

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 novembre 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
23	18	18

Vote
A la majorité Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 5
Date de convocation
6 Novembre 2026
Date d'affichage
6 Novembre 2026

L'an deux mil vingt-six, le douze novembre à 19 heures 30 minutes, le conseil municipal de la commune de Monterblanc s'est réuni salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur MOQUET Alban, Maire, en session ordinaire.

Présents : M. MOQUET Alban, Maire, Mme EMERAUD-JEGOUSSE Gaëlle, M. SALOMON Gérard, Mme PROST Véronique, M. LE GARGASSON Gwénaël, M. CHEVILLON Jérôme, M. BELLEC Bernard, M. LE BARH Ludovic, M. KERMORVANT Fabien, Mme COURTIN Henriette, M. LARCIN Ronan, Mme CAZOTTES Julie-Anne, Mme CHEFDOR Sophie, Mme MOQUET Louise, Mme GOUPIL Françoise, Mme FAVENNEC Gaëlle, M. POULIQUEN Eric, M. KERRIEN Bernard

Excusés ayant donné procuration : Mme MARTIN Anna à M. KERMORVANT Fabien, Mme LARUE Laurence à M. MOQUET Alban, Mme TOURLET Aurore à M. LE GARGASSON Gwénaël, M. GOBIN Dorian à Mme CHEFDOR Sophie, M. DERRIEN Maelan à M. KERRIEN Bernard

A été nommée secrétaire : Mme MOQUET Louise

2026-08-06 – Demande de fonds de concours « soutien à l'investissement des communes » - Réhabilitation d'un logement situé 2 rue de la Fontaine Saint-Pierre

Des travaux de réhabilitation d'un appartement situé 2 rue de la Fontaine Saint-Pierre, à Monterblanc, sont nécessaires. Ce logement sera ensuite remis en location. Afin de contribuer au financement de ces travaux, M. le Maire demande à l'assemblée de l'autoriser à solliciter un fonds de concours d'un montant de 30 000 € auprès de Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération.

Pour ces travaux de réhabilitation d'un montant maximum de 71 000 € HT, la participation communale représenterait environ 30 000 €.

Décision

Le conseil municipal,

Vu l'avis favorable de la commission finances, ressources humaines, questions juridiques, réunie le 5 novembre 2026 ;

Après en avoir délibéré, par 18 voix pour et 5 abstentions,

Article 1er : approuve la procédure ci-dessus décrite et son plan de financement ;

Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 056-215601378-20261116-2026_08_06-DE

Article 2 : autorise M. le Maire ou son représentant à solliciter un fonds de concours auprès de Golfe du Morbihan – Vannes Agglomération ;

Article 3 : autorise M. le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération, notamment la convention relative au fonds de concours « soutien à l'investissement des communes ».

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations
En mairie, le 16/11/2026
Le Maire,
Alban MOQUET



La Secrétaire,
Louise MOQUET